

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

CABINET DU MINISTRE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

MINISTER'S OFFICE

**DAILY PRESS BRIEFING
OF THE MINISTER OF PUBLIC HEALTH**

COVID-19

Public Health Emergency Operations Centre

Yaounde, 30 May 2020

Media Professionals;

Our collective commitment to the daily fight against the novel coronavirus pandemic runs towards the end of its third month. On behalf of the Minister of Public Health, I would like to express our gratitude for the efforts that you, media professionals, make for the search and dissemination of reliable information about COVID-19 in your various media.

For this daily reporting exercise on the evolution of COVID-19 in our country, which you have set up as an essential daily meeting, I welcome you to the Public Health Emergency Operations Centre.

Today, the epidemiological situation shows **two hundred and forty-five (245) new confirmed cases, six (6) deaths and one hundred and twenty-seven (127) recoveries.**

Ladies and gentlemen;

Let me remind you, to reassure you, that our response strategy against COVID-19 is led by the Prime Minister, Head of Government. As such, it is constantly being reassessed and readjusted in line with the evolution of this pandemic not only in our country but also in the world. This is the context in which the cabinet council of 28 May was held.

I would therefore like to focus tonight on another recommendation made by the Prime Minister, Head of Government at the end of this cabinet council. This concerns school resumption in the various systems of education (basic, secondary and higher education). This strong decision by the Government is part of the unwavering will of the Head of State to preserve the education sector, which is the vital foundation of our country's economic, cultural and social development. It is about restoring one of the rights of the child, one of the fundamental rights: the right to education.

This is also about an action that contributes to the achievement of one of the key objectives of our strategic plan to respond to COVID-19: to mitigate the socio-economic and cultural impacts of this pandemic.

School resumption on 1 June 2020 in this context of health crisis, with a view to completing the 2019/2020 school/academic year, will be surrounded by a set of guarantees relating specifically to the health safety of the entire education community.

The Prime Minister's special statement 28 May 2020 on this subject highlighted all the actions and measures taken so far. Let us name a few:

- The cleanliness and disinfection of schools and universities;
- The provision of personal protective masks and alcohol-based solutions to school and university administrations;
- The distribution of health kits to schools;
- The implementation of measures to ensure the health safety of students, pupils and staff in all universities.

Mesdames, Messieurs,

La pandémie du COVID 19 a mis en évidence l'impérieuse nécessité de développer une culture de la sécurité sanitaire dans notre environnement, notamment au sein de nos établissements universitaires, secondaires et primaires. Il s'agira donc de pérenniser l'ensemble des mesures prises par le Gouvernement et de veiller au strict respect des gestes barrières édictés au sein des écoles et campus. A savoir, le port systématique du masque de protection, le respect de la distanciation physique. Pour favoriser le lavage régulier des mains à l'eau coulante et au savon, il a été instruit l'installation dans chaque établissement, des bacs dédiés au lavage des mains.

Je reste confiant et convaincu que le secteur de l'éducation, lieu par excellence de discipline, ne tombera pas dans les travers qui ont fait l'objet des constats déplorables au cours du Conseil de Cabinet du 28 mai dernier centré sur la revue de la stratégie de riposte contre la pandémie du coronavirus au Cameroun. Il a été en effet observé que chez plusieurs citoyens, l'on note un relâchement dans le respect des mesures barrières et une certaine indiscipline. Toute chose qui, justifie l'augmentation ces dernières semaines, du nombre de personnes testées positives au coronavirus.

Aussi bien dans les écoles et campus universitaires qu'en dehors, nous devons rester sur nos gardes. Redoubler de vigilance et de prudence, pratiquer les mesures barrières édictées par le Gouvernement et l'Organisation mondiale de la santé. Ce qui sans conteste, nous invite tous à répondre à l'appel à ne pas céder à la panique lancée par le Président de la République le 19 mai dernier, dans son adresse à la nation à la veille de notre fête nationale.

Mesdames et Messieurs,

Comme nous le disions à l'entame, la situation épidémiologique de ce jour fait état de **245** nouveaux cas positifs, **06** décès et **127** personnes guéries.

Il est important que nous continuions de persévérer dans la stricte observance des mesures barrières édictées à savoir :

- **Se laver régulièrement les mains avec de l'eau propre coulante et du savon ou utiliser une solution hydro-alcoolique ;**
- **Se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir jetable lorsqu'on tousse ou éternue, ou utiliser le pli du coude ;**
- **Éviter tout contact étroit avec toute personne présentant des symptômes de la grippe ;**
- **Maintenir une distanciation physique d'au moins 1,5 mètre;**
- **Surtout, Restez chez vous autant que possible et ne sortez qu'en cas de nécessité. Et si vous vous rendez dans un lieu public, portez un masque.**

Pour toute préoccupation relative à la COVID-19, notre centre d'appel répond au numéro vert **1510**.

Nous réitérons à nos populations que le dépistage et la prise en charge des cas sont entièrement gratuits.

Protégeons-nous ! Protégeons les autres !

Et, surtout, comme l'a indiqué le président de la République le 19 mai dernier à l'occasion de son adresse à la nation : « Le défi est certes grand, mais nous sommes capables de le relever ensemble comme nous l'avons fait en de nombreuses autres circonstances ».

Je vous remercie pour votre aimable attention.